



COMMUNE DU VAL DE LA HAYE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 14 Avril 2021

L'an deux mil vingt et un le dix-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au Foyer André Maurois sous la présidence de Monsieur DELAPORTE Pascal.

DATE DE CONVOCATION : 08 Avril 2021

DATE D’AFFICHAGE : 08 Avril 2021

au Foyer André Maurois sous la présidence de Monsieur DELAPORTE Pascal.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur BOEDARD Thierry, Madame BOULANGER Claire, Monsieur CARTIER Patrice, Monsieur CHAÏB Jérôme, Monsieur DELAPORTE Pascal, Madame HUET Véronique, Monsieur MOTTE Alain, Madame MOUDA Farida, Madame PAINBLANC LESOBRE Marie, Madame Valérie TOQUEVILLE, Madame ZAÏA Fatiha

ABSENTS EXCUSÉS : Madame TAFFOREAU Aurélie qui a donné pouvoir à Madame Valérie TOQUEVILLE
Monsieur BOYÈRE Pascal qui a donné pouvoir à Monsieur BOEDARD Thierry
Monsieur HELLO Guillaume qui a donné pouvoir à Madame HUET Véronique
Monsieur BENGOUA Ghanem

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame MOUDA Farida

DÉLIBÉRATION N°2021-04/01 : TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNÉE 2021

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021. Afin de conserver les ressources de la Commune, le Maire propose de maintenir les taux de 2020. Toutefois, la disparition progressive de la taxe d'habitation étant compensée par la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, il faut additionner le taux départemental de 25,36 % au taux de 2020.

Monsieur le Maire s'engage à prendre rendez-vous au Centre des finances par rapport à la valeur locative. Monsieur CARTIER indique que les dotations versées par l'État sont en baisse de 2%. Monsieur BOEDARD demande si un effort par rapport aux administrés avec une baisse de 0,5 % du taux de la taxe foncière sur le bâti. Madame MOUDA demande s'il existe une véritable stratégie communale avec la possibilité de faire baisser les taux. Monsieur CARTIER rappelle que pour entrer dans l'agglomération de Rouen, la commune a dû augmenter les taux des taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE, par 8 voix POUR, 6 ABSTENTIONS (Mr MOTTE, Mr BOEDARD, Mr BOYÈRE, Mme TOCQUEVILLE, Mme TAFFOREAU, Mme MOUDA) de maintenir les taux d'imposition de 2020.

FIXE pour 2021 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe foncière sur bâti	30 %	55,36 %
Taxe foncière sur non bâti	32,99 %	32,99 %

DÉLIBÉRATION N°2021-04/02 : BUDGET PRIMITIF COMMUNE - ANNÉE 2021

Le Conseil Municipal,

VOTE, à l'unanimité, des membres présents et représentés le BUDGET PRIMITIF 2021 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'Investissement : **529 254,81 €**
- Section de Fonctionnement : **1 036 053,58 €**

DÉLIBÉRATION N°2021-04/03 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL « INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SOCIÉTÉ SEA INVEST »

Dans le cadre de la demande par la société SEA INVEST portant sur une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) par la Société SEA INVEST à Grand-Couronne

Cette demande concerne l'exploitation de bâtiments couverts de stockage de plate-forme de transit pour des produits divers tels que du bois ou des matériaux combustibles analogues, des produits minéraux ou des déchets inertes, de la houille, coke et divers solides en vrac, ainsi que des produits agro-alimentaires tels que des tourteaux.

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE** par 9 voix POUR (Mr BOEDARD, Mme BOULANGER, Mr CHAÏB, Mr DELAPORTE, Mr MOTTE, Mme MOUDA, Mme PAINBLANC LESOBRE, Mme ZAÏA) et 5 ABSTENTIONS (Mr CARTIER, Mme HUET, Mr HELLO, Mme TAFFOREAU, Mme TOCQUEVILLE),

D'ÉMETTRE un avis défavorable à la demande d'enregistrement faute d'informations plus précises sur le projet.

DÉLIBÉRATION N°2021-03/04 : DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2021-07/12 du Conseil Municipal du Val de la Haye en date du 09 Juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

A) Décision n°2021-03/02 du 15 Mars 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise MIDAS pour le remplacement des 4 pneus du camion FORD d'un montant de 489,60 €.

B) Décision n°2021-03/03 du 17 Mars 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise FORMATION PRO 65 pour une mission de formation pour l'habilitation électrique de LEROUX Laura d'un montant de 309 €.

C) Décision n°2021-03/04 du 17 Mars 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise FORMATION PRO 65 pour une mission de formation pour le recyclage de l'habilitation électrique de GÉLARD Loïc d'un montant de 169 €.

D) Décision n°2021-03/05 du 29 Mars 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise AFTRAL pour une mission de formation pour le CACES Cat A de LEROUX Laura pour un montant de 1 766.40 €

E) Décision n°2021-03/06 du 29 Mars 2021 : Signature d'une proposition financière par l'entreprise JVS MAIRISTEM pour le module d'activation PAYFIP d'un montant de 60 €

F) Décision n°2021-03/07 du 29 Mars 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise ECLOZ pour la réalisation d'une fresque extérieure sur le Hangar 50 situé à Quenneport d'un montant de 15 825 €

G) Décision n°2021-04/01 du 1^{er} Avril 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise MOREL Espaces Verts pour l'acquisition d'une débroussailleuse d'un montant de 1 167.16 €.

H) Décision n°2021-04/02 du 07 Avril 2021 : Signature d'un devis avec l'entreprise LANEF PRO pour l'acquisition d'une table de sortie pour machine à laver d'un montant de 1 070,40 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Une réunion relative à l'engazonnement du cimetière aura lieu le 15 Avril 2021 avec un spécialiste.
- Du 19 Avril 2021 au 19 Mai 2021, la porte principale du cimetière sera fermée. L'accès se fera par le portillon.
- La commission Bâtiments s'est réunie le 12 Avril 2021 pour étudier les projets de travaux relatifs à la réhabilitation des sanitaires de l'école, les jeux dans la cour de récréation et la gâche du portillon d'accès à la garderie de l'école du Val de la Haye sur le temps de la récréation. La petite barrière sera fermée.
- Le samedi 17 Avril 2021 à 11 heures aura lieu le dépouillement du vote relatif au projet Street art du Hangar. Des enfants habitant Avenue de Quenneport ont été sollicités pour participer au dépouillement.
- Une table de pique-nique va être installée au terrain multisports et une autre à l'aire de jeux situé Quai Cavelier de la Salle.

Madame HUET demande pourquoi les jardinières situées Avenue Pierre Michon ne sont pas fleuries. Monsieur le Maire indique qu'aucune plantation ne sera effectuée cette année dans les différentes jardinières de la commune. Le fleurissement de celles-ci fait partie d'un plan pluriannuel.

Monsieur CHÄIB indique que la Pergola pour la végétalisation du Bungalow va être installée à partir de début Mai 2021

Madame MOUDA demande le positionnement de la commune par rapport au mail reçu vendredi 09 Avril 2021 quant au report des élections départementales et régionales. Monsieur le Maire indique que le report est du ressort de l'État et non des maires.

Madame TOCQUEVILLE demande si la commune a eu un retour quant aux bons d'achat qui ont été distribués aux habitants. Monsieur le Maire indique que 52 bons d'achat ont été utilisés au Pingouin et 39 bons d'achat chez As de Tifs.

La séance est levée à 20 h 20.